DEPARTEMENT DU RHONE

ARRONDISSEMENT
de LYON

CANTON
de VAULX-EN-VELIN

Nombre de membres		
Art. 2121-2 du CGCT	En Exercice	Qui ont pris part à la délibération
43	43	43

Objet :

14.06.0075
Approbation des comptes de gestion 2013 - Budget principal, budgets annexes de la télésurveillance et du chauffage urbain

REPUBLIQUE FRANCAISE

COMMUNE DE VAULX-EN-VELIN

EXTRAIT DU REGISTRE
DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du **26 juin 2014**

Compte rendu affiché le **03 juillet 2014**

Date de convocation du Conseil municipal le **20 juin 2014**

Président : **Madame Hélène GEOFFROY, Maire.**

Secrétaire élu : **Monsieur Stéphane BERTIN**

Membres présents à la séance :

Hélène GEOFFROY, Pierre DUSSURGEY, Morad AGGOUN, Christine BERTIN, Stéphane GOMEZ, Muriel LECERF, Fatma FARTAS, Ahmed CHEKHAB, Eliane DA COSTA, Kaoutar DAHOUM, Nadia LAKEHAL, David TOUNKARA, Pierre BARNEOUD, Armand MENZIKIAN, Yvan MARGUE, Josette PRALY, Jean-Michel DIDION, Régis DUVERT, Jacques ARCHER, Yvette JANIN, Eliane BADIOU, Nassima KAOUAH, Stéphane BERTIN, Antoinette ATTO, Marie-Emmanuelle SYRE, Christine JACOB, Oscar ARAZ, Virginie COMTE, Myriam MOSTEFAOUI, Saïd YAHIAOUI, Bernard GENIN, Philippe ZITTOUN, Nordine GASMI, Sophie CHARRIER, Dorra HANNACHI, Nawelle CHHIB, Christiane PERRET-FEIBEL, Charazede GAHROURI, Philippe MOINE, Sacha FORCA.

Membres absents excusés ayant donné pouvoir :

Matthieu FISCHER à Stéphane BERTIN, Mourad BEN DRISS à Morad AGGOUN, Marie-France VIEUX-MARCAUD à Bernard GENIN.

Membres absents excusés :

PRÉFECTURE du RHÔNE
Reçu le 02 JUIL. 2014
DIRECTION DES LIBERTÉS PUBLIQUES
ET DES AFFAIRES DÉCENTRALISÉES 4

RAPPORT DE MONSIEUR DUSSURGEY

Mesdames, Messieurs,

Madame la Trésorière a déposé les comptes de gestion relatifs à l'exercice 2013.

Ceux-ci retracent les opérations budgétaires en dépenses et en recettes, selon une présentation analogue à celle des comptes administratifs. Ils comportent également une balance des comptes tenus par la trésorerie (comptes budgétaires et comptes de tiers notamment correspondant aux créanciers et débiteurs de la collectivité).

Les comptes de gestion 2013 sont soumis au vote de l'assemblée délibérante, ils sont en concordance avec les comptes administratifs 2013 approuvés précédemment.

En conséquence, je vous propose :

- D'approuver le présent rapport.

Le Conseil municipal, après avoir délibéré, et à la majorité,

- Approuve le présent rapport ;
- Approuve les comptes de gestion relatifs à l'exercice 2013.

Ainsi fait et délibéré en Mairie, les jour, mois, et an que dessus et ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait conforme
Mme la Députée - Maire

Hélène GEOFFROY

MAIRIE SAULX-EN-VELIN (Rhône)